

INFORMATIONS AU PUBLIC

CONCERNANT LE CORONA VIRUS PHASE 2 – DÉCONFINEMENT

Conformément aux instructions ministérielles relatives au déconfinement, et compte tenu de la situation actuelle, le collège échevinal tient à informer la population schifflangeoise sur les dispositions et mesures qui vont de pair avec la procédure de déconfinement, comme suit:

1. ADMINISTRATION COMMUNALE

Les services de l'administration communale

Les services de l'administration communale seront à nouveau **ouverts au public à partir de lundi, le 25 mai 2020**, aux horaires normaux, à savoir de 8.00 heures à 12.00 heures et de 14.00 heures à 17.00 heures.

Néanmoins, et afin de maintenir une précaution maximale, nous vous prions de respecter les consignes en matière d'hygiène et de distances, que nous mettrons en place, à savoir :

- port d'une protection faciale obligatoire
- désinfection des mains à l'entrée de l'Hôtel de Ville et avant d'accéder aux bureaux de nos services
- nombre limité des personnes qui pourront accéder en même temps à nos services (suivant panneaux de renseignements à l'entrée des bureaux)

Par ailleurs, et afin d'éviter les files d'attente, nous vous recommandons vivement de planifier vos démarches en prenant un rendez-vous par téléphone avant de vous déplacer.

Les différentes prestations

- **demande de certificats de résidence, composition de ménage, cartes d'identité, passeports etc..**
Etat civil / Guichet unique : **54 50 61 - 202/204/219**
- **commande de sacs Valorlux (bleu/verts)**
Secrétariat : **54 50 61 - 1**
- **demandes d'autorisation de construire/réclamations poubelles**
Service de l'Urbanisme et du Développement Durable : **54 50 61 - 331/333**
- **demandes pour vignettes de stationnement**
Service des Travaux Neufs et des Infrastructures : **54 50 61 - 407/475/401/418**
- **Centre de recyclage SIVÉC**
Il est absolument recommandé de vous déplacer uniquement sur **Rendez-vous : 54 98 98**
- **renseignements chèque-service/organisation scolaire**
Service scolaire : **54 50 61 - 422/423**
- **Autres services :**
Recette communale : **54 50 61 - 208/209**
Secrétariat communal : **54 50 61 - 302/320/301/321**
Service de la communication et des citoyens : **54 50 61 - 214/315**
Atelier communal : **54 50 61 - 254**

Pour les services de permanence lors des weekends, les numéros restent inchangés (état civil: **621 458 757**, service régie: **54 50 61 - 250**)

Ruffbus

Le service « Ruffbus » fonctionnera à nouveau **à partir du 25 mai 2020**, dans les mêmes conditions que le transport public en général. Ainsi, le port d'une protection faciale est obligatoire pour tout utilisateur du Ruffbus et le conducteur a le droit de refuser l'accès à toute personne non munie de cette protection. De même, les consignes en matière de distanciation sont à respecter. Les réservations se feront au moins 24 heures à l'avance au numéro de téléphone **8002 5002**.

LE MOT DU BOURGMESTRE



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Suite à l'assouplissement de la consigne «restez chez vous», nous voilà désormais en présence du mot d'ordre «soyez responsables». En effet, le combat contre le virus n'est ni terminé, ni gagné et plus que jamais notre comportement responsable et discipliné est de rigueur.

Cet ennemi invisible n'a pas encore disparu et notre vigilance représente toujours notre meilleure protection.

L'appel «**pas sans mon masque**» n'est pas à considérer comme simple slogan de publicité, mais comme une consigne majeure au public de se protéger.

Nous émergeons tout doucement d'une période douloureuse, marquée de restrictions jamais connues auparavant. Ce n'est que grâce à notre courage, notre patience et notre comportement responsable qu'aujourd'hui, nous pouvons entamer le déconfinement.

Tout doucement et pas par pas, notre société et notre économie renaissent, avec pour conséquence le regain progressif de nos habitudes et de nos libertés. Mais, malgré ou plutôt à cause de cette lueur d'espoir, n'oublions pas que notre sens de responsabilité, notre respect envers les autres et notre discipline représentent le garant d'un meilleur avenir.

Merci de rester responsables et disciplinés !

Paul WEIMERSKIRCH,
Bourgmestre



2. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

La **reprise des cours** de l'enseignement fondamental est programmée pour le **25 mai 2020**. Les élèves seront répartis sur 2 groupes. Ils suivront alternativement et hebdomadairement, les cours à l'école ou feront des exercices à domicile, sachant que le premier groupe est enseigné obligatoirement à l'école.

Les cours à l'école débuteront à 7.50 heures pour se terminer à 12.40 heures.

Toutes les mesures d'hygiène, de protection et de sauvegarde des distances sont assurées. Les détails de la reprise des cours seront transmis aux parents par un courrier séparé.

3. LES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Les infrastructures suivantes resteront fermées au public jusqu'à nouvel ordre :

- les places de jeux (sachant que les places de jeux dans les cours d'écoles sont à la disposition des élèves des écoles respectives pendant les heures de cours)
- la piscine municipale
- le skate park
- le terrain de beachvolleyball
- le parcours de fitness
- toutes les salles de sport
- tous les locaux généralement mis à disposition des associations

4. ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS LOCALES

la reprise de certaines activités se déroulera comme suit :

- **sont autorisées les activités en plein air sous condition :**
 - qu'il n'y ait aucun contact physique
 - que l'activité ne revête nullement le caractère d'une compétition
 - qu'il n'y ait aucun spectateur
 - que les vestiaires et autres locaux sanitaires restent interdits à toute utilisation

Il va de soi qu'aucune infrastructure annexe, telle qu'une buvette ou une salle de réunion, ne sauraient être utilisées.

- **sont interdites jusqu'à nouvel ordre :**
 - les activités sportives ou culturelles qui se déroulent à l'intérieur des bâtiments

Chaque association encourt la pleine responsabilité en matière de respect des présentes dispositions.

COVID-19 DÉCONFINEMENT

Les activités suivantes sont à nouveau autorisées :



1. Visites à domicile à caractère privé. Six personnes maximum en plus des personnes vivant dans le même foyer



2. Rassemblements en plein air en lieu public pour un nombre maximal de vingt personnes



3. Ouverture des commerces (sauf exceptions)



4. Activités sportives non compétitives en plein air sans contact physique, à l'exception des piscines



5. Archives nationales, bibliothèques publiques, musées et centres d'exposition

5. CONSEILS ET INFORMATIONS UTILES

Soyez responsables !

Suite au démarrage de la phase 2 du déconfinement, la consigne «**restez chez vous**» est à voir de façon moins restrictive. Néanmoins, le respect des mesures d'hygiène, de protection et des distances reste impératif et désormais la nouvelle consigne est : «**Soyez responsables!**»

Pour mémoire:

Le nombre maximal de personnes pouvant se rassembler sur une place publique, en respectant la distance minimale de deux mètres, est de vingt.

Le nombre maximal de personnes que vous pouvez recevoir chez vous, est de six.

Le nombre maximal de personnes pouvant assister à une cérémonie de mariage ou d'enterrement est de vingt.



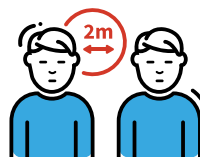
Lavez-vous régulièrement et correctement les mains à l'eau et au savon.



Toussez ou éternuez dans le pli du coude ou un mouchoir en papier.



Évitez de serrer des mains ou de faire la bise.



Évitez les contacts proches avec autres personnes.



#BleiftDoheem
Si possible, restez à la maison.



Évitez de toucher votre visage avec vos mains.

Restez informés

Afin de vous tenir informés au maximum, nous vous conseillons de consulter notre site internet www.schifflange.lu, notre page Facebook «**Gemeng Schëffleng**» et de vous abonner dans la plus large mesure à notre service «**SMS to citizen**», ceci par le biais de notre site internet.

Pour tout autre renseignement de nature générale sur le Covid-19, veuillez consulter les liens ci-dessous:

www.msan.gouvernement.lu/fr/dossiers/2020/corona-virus.html

www.syvicol.lu/dossiers-thematiques/informations-concernant-le-coronavirus-covid-19

Le collège échevinal de la commune de Schifflange
Paul WEIMERSKIRCH, Bourgmestre
Albert KALMES, Echevin
Marc SPAUTZ, Echevin
Carlo LECUIT, Echevin